

René Galinier condamné retourne en prison : scandaleux verdict !

écrit par Christine Tasin | 4 juillet 2015



<http://www.midilibre.fr/2015/07/04/rene-galinier-retourne-derrriere-les-barreaux,1185740.php>

Quelle honte !

Ainsi quand on est cambriolé il faut se contenter de regarder en attendant l'arrivée de la police, pour peu qu'on ait réussi à l'appeler sans se prendre un coup de couteau.

Sa peine ? Pas les cinq ans de prison ferme réclamés par l'avocat général Manon Brignol. Elle s'est attachée à recadrer le débat. Ce n'était pas là le procès de la légitime défense, que certains extrémistes espéraient, ni celui de ces nomades, Roms, gitans ou manouches, qu'on accuse vite de tous les mots.

Le procureur a été clair :

« Non, on ne peut pas répondre à un cambriolage par un meurtre. On ne peut pas considérer que des petites Roms prises la main dans la boîte à bijoux méritent la mort. La chasse aux Roms n'est pas une réponse acceptable. Le garde-fou de notre société, c'est le droit. » Et la magistrate conjure les jurés d'éviter les clichés. « Il n'y a pas d'un côté un gentil

retraité, et de l'autre la sale race dont il a parlé en garde à vue. Salena et Marina ne se résument pas à une sale race. Je vous demande d'aller plus loin que cette panique identitaire. »

Tirer sur des voleurs français de souche serait mieux passé, sans doute. A partir du moment où ce sont des Roms, attention au racisme, c'est ainsi que les immigrés sont placés au-dessus des lois et encouragés à nous cracher dessus et à nous cambrioler.

Christine Tasin